

Réunion du Conseil Municipal

COMPTE-RENDU

Séance du

Vendredi 12 juillet 2019 - 20h30

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2019

20h30

Ordre du Jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2019

1 – Hameau de Rozier : Bilan réunion du 03/07/2019, Convention Chavinier EP

2 – Accessibilité : signalétique

3 – Budget : décisions modificatives

4- Voirie : mise en place de la démarche d'adressage

5- Questions diverses : fermeture des trésoreries du département, chiens divagants

L'an deux mille dix neuf, le 12 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de **MONTMURAT** s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur **Patrick Le Ray**, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 4 juillet 2019.

Présents : Mesdames FAU-RATTIER Sylvie et LATAPIE Martine, Messieurs, LEVEAU Daniel, LATREMOLIERE Eric, BOSC Didier et LATAPIE Michel.

Absentes excusées : Mesdames CERLES, Sylvie, CARRIE Sylvie et NOEL Delphine

M. le Maire propose que la lecture du procès-verbal de la séance du 24 mai 2019 soit faite. Au terme de la lecture M. le Maire propose de voter. Le procès-verbal de la séance du 24 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

1 – HAMEAU DE ROZIER : BILAN DE LA REUNION DU 03 JUILLET 2019

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière réunion du comité de pilotage du projet d'extension du Hameau de Rozier en date du 3 juillet 2019 et explique que la DETR a été acceptée. Il précise que les services de la préfecture ont souligné que les crédits non consommés seront perdus et propose de financer l'ensemble de lots et non seulement un comme cela avait été initialement prévu. Après un tour de table, l'ensemble des conseillers abonde en ce sens et valide cette proposition.

Monsieur le maire conclue en abordant le planning et propose de contacter des entreprises de travaux publics locales afin de les avertir du lancement de l'appel d'offre de marché.

2 – ACCESSIBILITE : SIGNALÉTIQUE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que dans le cadre du programme d'accessibilité il convient de mettre en place la signalétique dans le bourg.

Dans cette optique, il soumet trois panneaux avec variantes de couleur et de typographie. Après un tour de table, il est décidé de reprendre la typographie des plaques de fer déjà installées sur les bâtiments publics sur fond marron foncé.

3 – BUDGET : DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le maire explique au Conseil que sur recommandations de la trésorerie suite à l'analyse du Budget primitif il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes sur le budget 2019 :

1 – VIREMENT DE CREDITS

CREDITS A OUVRIR (SECTION INVESTISSEMENT)

Chapitre 040 : Article 28041582 (Autres groupements, Bâtiments et installations)	+ 2 999.00 €
Chapitre 040 : Article 28031 (Amortissement des frais d'études)	+ 2 400.00 €

CREDITS A REDUIRE (SECTION INVESTISSEMENT)

Chapitre 040 : Article 28041482 (Autres communes – Bâtiments et installations)	- 5399.00 €
--	-------------

2 – VIREMENT DE CREDITS

CREDITS A OUVRIR (SECTION INVESTISSEMENT)

Chapitre 021 : Article 2116 – Opération 30 (Cimetière)	+ 3 500.00 €
--	--------------

CREDITS A REDUIRE (SECTION INVESTISSEMENT)

Chapitre 040 : Article 2031 - OPFI (Frais d'études)	- 3 500.00 €
---	--------------

3 – AUGMENTATION DES RECETTES D’INVESTISSEMENT

COMPTE DEPENSES (SECTION INVESTISSEMENT)

- Chapitre 21 : Article 2158 : Opération 20 (Autres installations, matériel et outillage technique)	5 000.00 €
--	------------

- Chapitre 21 : Article 2158 : Opération 21 (Autres installations, matériel et outillage technique)	2 945.27 €
--	------------

- Chapitre 21 : Article 2135 : Opération 23 (Installation générales, agencements et aménagements)	3 000.00 €
--	------------

- Chapitre 21 : Article 2151 : Opération 19 (Réseaux de voirie)	30 000.00 €
--	-------------

TOTAL : 40 945.27 €

COMPTES RECETTES (SECTION INVESTISSEMENT)

Chapitre 021 : Article 021 (Virement de la section d'exploitation)

40 945.27 €

TOTAL : 40 945.27 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve les décisions modificatives et vote à l'unanimité en faveur des virements de crédits et de l'augmentation des recettes d'investissement présentés précédemment sur le budget de l'exercice 2019.

4- VOIRIE : MISE EN PLACE DE LA DEMARCHE D'ADRESSAGE

Suite à la réception d'un dossier provenant du Conseil Départemental, Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il convient de mettre en place la démarche d'adressage. La discussion fera l'objet d'un prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil du courrier de l'Intersyndicale des Finances Publiques du Cantal en date du 18 juin 2019, mentionnant le projet relatif au démantèlement des services des Finances Publiques dans le département du Cantal. Après un tour de table l'ensemble du conseil se prononce POUR la sauvegarde des trésoreries et des Centres des Impôts du Cantal et CONTRE le démantèlement des services des Finances publiques.

Monsieur le Maire revient sur le problème des nuisances liées aux aboiements et divagations des chiens dans le village et propose de distribuer de nouveau un avis dans les boîtes à lettres des habitants afin de sensibiliser les propriétaires. Il propose par ailleurs de mettre en place un système permettant de recenser les propriétaires de chiens concernés et de les prévenir immédiatement par texto lorsqu'il sera constaté que leurs chiens aboient et/ou divaguent.

Aux termes des discussions, la séance est levée à 22h00

Le maire